



# Évaluation de la Capacité et de l'Effort Fiscal du Ghana

*William Gabriel Brafu-Insaidoo et  
Camara K. Obeng*

Août 2020 / No. 682

## Résumé

L'objectif principal de l'étude est d'estimer et d'analyser le potentiel et l'effort fiscal du Ghana et de déterminer combien d'impôts supplémentaires le pays pourrait générer en fonction de ses besoins de dépenses recherchés. Pour atteindre cet objectif, un modèle stochastique de frontière fiscale a été analysé en utilisant des données secondaires annuelles, couvrant la période de 1985 à 2014. Les analyses indiquent qu'une augmentation de la base fiscale et des améliorations institutionnelles contribuent à accroître le potentiel fiscal optimal du Ghana. L'étude révèle également que l'amélioration des institutions politiques réduit l'inefficacité du système fiscal ghanéen. En outre, l'étude ne constate que

le Ghana dispose d'un écart fiscal suffisant pour être exploité afin de répondre à ses besoins croissants en matière de dépenses.

**Mots clés :** *Parts des recettes fiscales, capacité fiscale, effort fiscal*

## Introduction

Le Ghana connaît des déficits budgétaires récurrents depuis 1992, les déficits les plus élevés, exprimés en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), ayant été enregistrés en 1997 (8,2 %), en 2000 (8,62 %), en 2008 (11,2 %) et en 2012 (11,8 %). Ces déficits budgétaires publics enregistrés ont été le résultat d'une augmentation des dépenses publiques qui n'a pas été accompagnée d'une augmentation des recettes et ont incité le gouvernement à rechercher des moyens d'augmenter les recettes fiscales en parallèle avec des mesures visant à rationaliser les dépenses. Les gouvernements successifs ont pris des mesures pour accroître la mobilisation des recettes, notamment par le biais de plusieurs initiatives fiscales, mais ont également été attentifs à la nécessité de veiller à ce que ces mesures ne perturbent pas les activités économiques. (Ministère des finances et de la planification économique, déclarations budgétaires annuelles du gouvernement du Ghana, 2006-2007 et 2011 à 2014). Toutefois, le gouvernement ne pourra réussir que si la décision d'accroître la mobilisation des recettes est correctement éclairée par la mesure dans laquelle le pays a réussi à exploiter son véritable potentiel fiscal. Cela signifie qu'une évaluation de la mesure dans laquelle le pays a perçu des impôts par rapport à ce que l'on pourrait raisonnablement attendre compte tenu de son potentiel économique permettrait d'éclairer une politique fiscale efficace dans le pays.

Néanmoins, aucune étude spécifique au pays n'a été trouvée sur le potentiel fiscal du Ghana et la mesure dans laquelle le pays a exploité son potentiel fiscal. Parmi les études sur les recettes fiscales du Ghana qui ont été identifiées, on peut citer Twerefou, Fumey, Osei-Assibey et Asmah (2010), Brafu-Insaidoo et Obeng (2008), et Kusi (1998). Twerefou et autres (2010) ont analysé la dynamique et l'élasticité du système fiscal ghanéen de 1970 à 2007 et ont constaté que le système fiscal global était dynamique et élastique à long terme, mais pas dynamique à court terme. En outre, ils ont constaté que les recettes fiscales réagissent davantage à la base fiscale que la base fiscale ne réagit aux revenus. À l'inverse, Brafu-Insaidoo et Obeng (2008) n'ont pas trouvé que les recettes tarifaires d'importation étaient dynamiques ou élastiques au Ghana dans leur étude sur l'impact de la libéralisation des importations sur les recettes tarifaires d'importation au Ghana couvrant la période de 1965 à 2003. Kusi (1998) a également analysé la productivité des recettes du système fiscal global du Ghana en estimant la dynamique et l'élasticité des taxes pour la période de 1983 à 1993. Il a constaté que la réforme fiscale, les dévaluations successives du taux de change et la libéralisation des importations ont contribué à l'amélioration de la productivité des recettes du système fiscal global du Ghana.

Toutefois, l'utilisation de la méthode de la dynamique et de l'élasticité pour mesurer l'effort fiscal d'un pays ne permet pas d'évaluer directement l'impact de la structure et des caractéristiques économiques du pays sur la perception de l'impôt par le gouvernement. Leur rôle est implicitement assumé dans le cadre adopté. La littérature sur les finances publiques suggère que la capacité d'imposition d'un pays ne dépend pas seulement de sa base fiscale, mais aussi de ses conditions et caractéristiques économiques particulières.

De nombreuses études empiriques identifiées sur l'estimation du potentiel fiscal et de l'effort fiscal qui ont utilisé la méthode conventionnelle de «comparaison fiscale internationale» sont des études transnationales et des études de données de panel. Parmi ces études, on peut citer Stotsky et WoldeMariam (1997), Botlhole (2010), Minh Le et autres (2012), Davoodi et Grigorian (2007), Fenochietto et Pessino (2013), Steenkamp (2007) et Abdalaziz (2012). En outre, certaines études récentes sur la capacité fiscale ont utilisé l'analyse des frontières stochastiques (ASF). Citons par exemple Langford et Ohlenburg (2015) et Ndiaye et Korsu (2011) pour un échantillon représentatif de pays au fil du temps, et Alfirman (2003) et Garg et al. (2014) au niveau infranational pour l'Indonésie et le Mexique, respectivement. L'utilisation de l'analyse des frontières stochastiques (AFS) se développe très rapidement : elle a été employée pour l'analyse de la capacité et de l'effort fiscaux au niveau infranational (Jha et al., 1999 pour l'Inde ; Alfirman, 2003 pour l'Indonésie ; et Castañeda et Pardinás, 2012 pour le Mexique) ; et pour l'analyse de la capacité fiscale dans les pays (Fenochietto et Pessino, 2013 ; Cyan et al., 2013 ; Langford et Ohlenburg, 2015 ; et Fenochietto et Pessino, 2013). L'approche stochastique par frontière donne aux auteurs la possibilité de prévoir l'inefficacité technique de la collecte des recettes et d'en étudier les déterminants. En outre, la SFA a été utilisée dans des études spécifiques à certains pays pour estimer la capacité et l'effort fiscaux de certains pays, parmi lesquels Alfirman (2003) pour l'Indonésie, Garg et al. (2014) pour l'Inde, et Castañeda et Pardinás (2012) pour le Mexique. Les études spécifiques par pays ont utilisé des ensembles de données constitués de données de panel.

Cette étude remplit le vide de la recherche en estimant le potentiel fiscal maximum du Ghana, qui est la frontière fiscale stochastique estimée, et détermine les performances du pays en matière de collecte des impôts par rapport à son véritable potentiel maximum. En utilisant la technique SFA, elle répond à la question de savoir combien de recettes fiscales potentielles sont perdues, et elle fournit une mesure du potentiel (capacité) et de l'effort fiscal potentiellement plus pertinente sur le plan politique. Outre la fourniture d'estimations plus pertinentes de l'ampleur de l'effort fiscal, la technique SFA permet d'analyser les déterminants de l'effort fiscal. Ainsi, l'utilisation de la technique SFA améliore l'identification de l'effort fiscal et des facteurs qui conduisent à des niveaux d'effort fiscal plus élevés. En outre, l'étude tente de mettre en évidence les performances du pays en termes de recouvrement de l'impôt par rapport à ce que l'on pourrait raisonnablement attendre compte tenu

de son potentiel économique, et d'identifier les facteurs qui expliquent le mieux les performances du pays en matière de recouvrement de l'impôt dans le temps. L'étude couvre la période de 1985 à 2014.

Voici les principales questions auxquelles l'étude a répondu : Quel est l'impact probable des augmentations de la base fiscale et des améliorations institutionnelles sur le potentiel fiscal du Ghana ; quel est l'impact de l'amélioration des institutions politiques sur les inefficacités du système fiscal du pays ; quel est le potentiel fiscal maximum du pays et quelle est la performance du pays par rapport à son potentiel fiscal ; dans quelle mesure le pays a-t-il exploité son potentiel fiscal pour financer les dépenses publiques recherchées ; et combien de recettes supplémentaires pourraient être tirées de l'économie ? La première question se fonde sur le fait que les études théoriques et empiriques ne fournissent aucun argument concluant ni aucune réponse définitive à la question ci-dessus.

Certaines études, telles que celles de Minh Le et al. (2012), Kusi (1998) et Twerefou et al. (2010), suggèrent qu'un élargissement de la base fiscale et des améliorations institutionnelles entraîneraient une augmentation des recettes fiscales, tandis que d'autres études, notamment celles de Gorodnichenko et al. (2009), Kloeden (2011) et Zake (2011) montrent que dans des pays comme la Russie et le Brésil, les réformes fiscales et l'élargissement de la base n'ont pas été accompagnés d'une augmentation des recettes fiscales. La deuxième question est posée en partant de l'argument théorique selon lequel les gouvernements qui sont démocratiques et qui ont des contraintes plus importantes sur les pouvoirs de l'exécutif ont tendance à avoir une plus grande position de négociation vis-à-vis de leurs citoyens et sont plus capables d'améliorer l'efficacité de leur système fiscal (Rakner, 2011). L'étude répond aux troisième et quatrième questions afin de combler un manque de recherche existant dans les études sur le système fiscal du Ghana.

## **Des faits spécifiques à l'économie Ghanéenne**

La collecte des impôts représente plus de 80 % de la mobilisation des recettes intérieures au Ghana. Les performances en matière de collecte des impôts ont varié d'un type d'impôt à l'autre. Pour certains types d'impôts, comme l'impôt sur le revenu des personnes physiques, la part annuelle moyenne des recettes dans le PIB a augmenté de manière substantielle et régulière au fil du temps. Pour d'autres types de taxes, notamment les droits d'accise et les droits à l'exportation, la part annuelle moyenne des recettes dans le PIB a diminué régulièrement au fil des heures supplémentaires (voir tableau 1). La baisse de la taxe sur le commerce international pourrait être attribuée à la mise en œuvre de mesures de libéralisation du commerce telles que la réduction des niveaux et de la gamme des taux statutaires.

L'année 1998 a également été marquée par le remplacement réussi de la taxe sur les ventes de biens et services nationaux par la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). La part moyenne annuelle des recettes de la TVA (extérieure et intérieure) dans le PIB a été jusqu'à présent plus élevée que la part moyenne annuelle des recettes de la taxe sur les ventes dans le PIB, ce qui indique que l'introduction de la TVA a amélioré la mobilisation des recettes intérieures. La part moyenne annuelle des taxes pétrolières dans le PIB a été instable, tandis que la part moyenne annuelle des recettes fiscales totales dans le PIB a diminué régulièrement après 2002. La baisse de la part totale des taxes après 2002 incite à réexaminer les enquêtes sur les facteurs qui déterminent les recettes fiscales au Ghana.

**Tableau 1 : Recettes fiscales (% du PIB) - Moyennes annuelles**

	1985-1990	1991-1996	1997-2002	2003-2008	2009-2014
<b>1. Revenus et biens</b>	3.02	3.12	4.93	4.61	6.73
Personnel (impôt sur salaire)	0.57	0.83	1.61	2.06	2.48
Travailleur indépendant	0.39	0.21	0.28	0.28	0.21
Entreprises	1.89	1.73	2.31	2.29	2.52
Autres	0.16	0.35	0.72	0.73	1.33
<b>2. Biens et services domestiques</b>	3.44	5.38	4.33	4.65	2.99
Droits d'accises	1.62	1.07	0.79	0.51	0.21
Taxe sur les ventes/ TVA intérieure	0.93	1.08	1.51	1.55	1.50
Taxe sur les hydrocarbures	0.89	3.23	2.03	2.59	0.66
<b>3. Commerce international</b>	5.15	5.58	4.69	3.63	2.86
Importations	2.68	3.83	3.42	2.96	2.40
Taxe sur l'importation	2.64	3.50	2.43	2.68	2.40
Taxe sur les ventes à l'importation	0.00	0.25	0.51	0.00	0.00
Taxe spéciale	0.00	0.02	0.08	0.00	0.00
Autres taxes	0.05	0.07	0.39	0.27	0.00
Exportations	2.47	1.75	1.27	0.67	0.13
Taxe sur le cacao	2.47	1.75	1.25	0.65	0.13
Bois d'œuvre	0.00	0.00	0.01	0.02	0.00
<b>4. TVA extérieure</b>	0.00	0.00	2.09	2.77	2.27
<b>TOTAL DES RECETTES FISCALES</b>	<b>11.61</b>	<b>14.07</b>	<b>16.03</b>	<b>15.66</b>	<b>14.52</b>

Pour tenter de mesurer les performances fiscales, il est devenu nécessaire de comparer l'impôt effectivement perçu avec le véritable potentiel fiscal maximum du pays en vertu des codes des impôts existants. Cela permettra de déterminer les performances du pays et de voir dans quelle mesure il serait possible d'exploiter les potentiels fiscaux

restants. Pour ce faire, il convient de prendre en considération la structure économique particulière du pays, son niveau de revenu et ses caractéristiques institutionnelles, démographiques et fiscales. La littérature sur les finances publiques, notamment Minh Le, Morenno-Dadson et Bayraktar (2012), Davoodi et Grigorian (2007), et Fenochietto et Pessino (2013), suggère que la mesure et l'explication de l'effort fiscal d'un pays doivent être basées sur des informations réelles sur la capacité fiscale du pays. La capacité d'imposition d'un pays dépend des caractéristiques particulières du pays, à savoir la structure économique, les caractéristiques fiscales, démographiques et institutionnelles du pays. L'étude mesure le potentiel fiscal du Ghana et estime son effort fiscal sur la base de la capacité fiscale estimée, afin d'expliquer ses performances en matière de mobilisation des recettes fiscales.

## Conclusion et recommandations politiques

Cette étude a été inspirée par le fait que le gouvernement du Ghana a cherché des moyens possibles d'augmenter les recettes fiscales pour financer les dépenses publiques et réduire le déficit sans trop perturber les activités économiques. Cependant, il y a des inquiétudes concernant l'impact probable de ces initiatives sur les résidents ou les citoyens.

Le SFA a été utilisé pour estimer le potentiel fiscal maximum du pays et pour déterminer la performance fiscale du pays en termes de montant d'impôt perçu par rapport aux estimations réelles de son potentiel fiscal maximum. L'analyse a été menée en trois étapes. La première a consisté à estimer le modèle frontière pour étudier les déterminants du potentiel fiscal du pays, et pour estimer le potentiel fiscal du pays. La deuxième étape de l'analyse a consisté à obtenir les valeurs du terme d'inefficacité prévu à partir de l'analyse de régression de la première étape et à examiner les facteurs qui expliquent l'inefficacité du système fiscal du pays. La troisième étape de l'analyse a consisté à comparer l'indicateur d'effort fiscal estimé avec l'écart entre les dépenses et les recettes publiques.

L'analyse confirme l'hypothèse selon laquelle le potentiel fiscal maximum d'un pays augmente avec l'augmentation de la base fiscale. Toutefois, il s'est avéré que ce n'était pas le cas pour tous les types d'impôt. L'élargissement de la base fiscale pour tous les types d'impôts, à l'exception des taxes sur le commerce international, n'a pas entraîné une augmentation de la collecte des différents types d'impôts. Les conclusions pourraient refléter l'existence possible de fuites de recettes importantes, notamment l'évasion fiscale et les pratiques de corruption, comme l'indique une étude réalisée par Amoah, Asuamah et Amaning (2014). Elles pourraient également être une indication du faible taux de conformité des contribuables. Toutefois, l'étude constate que les réformes institutionnelles

fiscales ont largement contribué à améliorer le recouvrement de l'impôt et les capacités du Ghana, confirmant ainsi l'hypothèse selon laquelle l'amélioration des institutions fiscales est importante pour accroître le potentiel fiscal optimal d'un pays. D'autres facteurs jugés importants pour accroître la capacité fiscale du pays sont l'augmentation des prêts étrangers, les dépenses publiques courantes et en capital au cours de la période précédente, et la réduction des niveaux d'inflation et des subventions étrangères dans le pays. Les subventions étrangères ont été considérées comme une alternative à la mobilisation des recettes fiscales par le gouvernement ghanéen. L'urbanisation accrue a également été jugée importante pour améliorer la mobilisation des recettes fiscales et la capacité du pays.

L'étude confirme également l'hypothèse selon laquelle une institution politique plus cohésive et une démocratie institutionnalisée sous la forme d'améliorations des institutions politiques en vue d'une plus grande inclusion réduisent les inefficacités du système fiscal. Par ailleurs, les conclusions de l'étude montrent qu'une population en croissance rapide augmente les inefficacités du système fiscal parce qu'il est difficile d'administrer l'impôt avec une population en croissance rapide. D'autres facteurs qui ont permis de réduire les inefficacités du système fiscal sont un système fiscal moins complexe et une augmentation des obligations de la dette publique.

En outre, l'étude montre des niveaux élevés d'efficacité dans la collecte de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à l'importation, des droits d'importation, de l'impôt sur les sociétés, de la taxe pétrolière et de la taxe sur les salaires (PAYE), tandis que des niveaux très faibles d'efficacité ont été identifiés dans la collecte de la taxe sur les travailleurs indépendants et d'autres types d'impôts. Ces résultats se reflètent également dans les niveaux d'efforts fiscaux estimés. L'effort fiscal dans la collecte de la TVA à l'importation, des droits d'importation, de l'impôt sur les sociétés, de la PAYE et de la taxe pétrolière a été très élevé, tandis que l'effort fiscal dans la collecte de l'impôt sur les indépendants et d'autres types d'impôts a été très faible. Enfin, l'étude constate que l'effort fiscal global du Ghana est faible alors que son ratio recettes/dépenses reste assez élevé. La forte corrélation entre l'effort fiscal du pays et l'écart recettes-dépenses suggère qu'il existe un écart fiscal important à exploiter pour répondre aux besoins croissants du pays en matière de dépenses. Bien que l'effort fiscal soit faible, le taux de collecte n'a pas été aussi bas en termes de mobilisation des ressources intérieures pour répondre aux besoins croissants du pays en matière de dépenses.

De manière générale, les résultats de l'analyse des impôts directs et indirects suggèrent que l'effort fiscal au Ghana est le résultat d'une combinaison de caractéristiques économiques, institutionnelles/administratives et démographiques, qui peuvent être influencées ou contrôlées par le gouvernement à court ou à long terme, et de préférences collectives pour les biens publics.

Selon les conclusions de l'étude, les recommandations suivantes sont formulées : Premièrement, l'objectif du gouvernement d'améliorer les recettes fiscales par des mesures qui élargissent les bases fiscales pourrait être atteint si un effort concerté est fait pour traiter consciemment les pertes de recettes, qui peuvent inclure différentes formes d'évasion fiscale, des pratiques de corruption et un niveau élevé de caractère informel. Il est nécessaire de promouvoir des mesures qui renforceraient d'urgence l'administration fiscale pour aider à lutter contre les fuites de recettes fiscales. Outre un programme d'action organisé, une enquête continue et approfondie doit être menée pour s'attaquer aux fuites fiscales et améliorer les stratégies visant à renforcer le respect des obligations fiscales par les contribuables. À long terme, l'objectif devrait être la transformation économique du pays vers des activités favorisant la croissance et la réduction de la pratique informelle, ce qui contribuerait grandement à améliorer la capacité fiscale et la collecte de l'impôt dans le pays. Ces efforts viendraient compléter les initiatives de réforme institutionnelle fiscale qui ont été mises en œuvre pour améliorer la collecte de l'impôt et la capacité fiscale du pays.

Il faut également reconnaître que malgré le fait que les réformes institutionnelles ont contribué positivement à la mobilisation des recettes fiscales dans le pays, l'élargissement des bases fiscales pour la plupart des types d'impôts individuels, à savoir les impôts directs et indirects intérieurs, ne s'est pas traduit par une amélioration de leur taux de recouvrement. En outre, la collecte de certains types d'impôts, notamment la taxe sur les travailleurs indépendants, les droits d'accises intérieurs et la TVA intérieure, a été peu efficace. Les résultats suggèrent qu'il est nécessaire d'envisager de nouvelles réformes de certains arrangements institutionnels clés liés aux types d'impôts susmentionnés afin de réduire les pertes fiscales et d'améliorer l'efficacité. L'institution clé qui doit être réformée est la Division des recettes fiscales intérieures (DTRD) de l'Autorité fiscale du Ghana (GRA). La DTRD est une fusion des services opérationnels de l'ancien service de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et du service des recettes intérieures (IRS). Cette division est responsable de la collecte de tous les impôts nationaux directs et indirects (c'est-à-dire à l'exclusion des droits de douane et autres taxes sur les importations et les exportations).

Les mesures suivantes peuvent être prises pour résoudre les problèmes liés à l'incapacité des élargissements des bases fiscales à se traduire par une amélioration des recettes fiscales et pour remédier aux faibles niveaux d'efficacité dans la collecte de certains types d'impôts : En ce qui concerne les impôts directs, à savoir l'impôt sur le revenu des personnes physiques (PAYE), l'impôt sur les travailleurs indépendants, l'impôt sur les sociétés et d'autres impôts directs (y compris l'impôt sur les plus-values), il est nécessaire de renforcer la capacité de la DTRD de la GRA à faire preuve de plus de diligence dans la mise en œuvre des lois fiscales et à mettre en place des mesures administratives pour améliorer le respect des règles par les contribuables en réduisant les coûts de mise en conformité. Ces mesures peuvent inclure le développement des capacités informatiques, la cartographie fiscale et les audits



des contribuables. Au lieu d'offrir des amnisties fiscales aux personnes morales, la DTRD de la GRA pourrait mettre en place des systèmes de mise en conformité des contribuables et des systèmes de détection rapide et efficace des fuites. En outre, l'application des lois fiscales doit être intensifiée en développant les contrôles des contribuables et en poursuivant les personnes qui évitent de payer l'impôt. Des mesures qui simplifient la mise en conformité et donc réduisent les coûts de mise en conformité permettraient en fin de compte d'accroître l'efficacité de la collecte des impôts et d'améliorer l'effort fiscal.

En ce qui concerne les impôts indirects, à savoir les droits d'accises intérieurs et la TVA intérieure, il est nécessaire d'améliorer le système actuel de déclaration et de paiement afin de minimiser la participation directe de la DTRD de la GRA au calcul de l'obligation fiscale des contribuables. Le lancement et la mise en service complète du portail fiscal électronique en 2014, qui comprend le système de déclaration et de paiement en ligne, sont très appréciés. Il est recommandé que le système en ligne soit mis à niveau pour inclure le système informatisé de gestion des données d'accises afin de permettre aux contribuables de déposer leur déclaration par internet. Le résultat final de cette initiative est une amélioration de l'efficacité et de la productivité de l'administration et de la collecte. En outre, bien que l'introduction d'un système de TVA devrait réduire les perspectives de fuites fiscales, il ne suffit pas de dépendre du système « d'auto surveillance » de collecte de la TVA. Il est nécessaire d'intensifier l'intervention dans le système d'auto surveillance de la TVA du pays afin que les contribuables prennent conscience du fait qu'ils sont étroitement surveillés. La GRA pourrait également envisager d'introduire des systèmes d'incitation au sein de la DTRD pour récompenser les fonctionnaires de la division sur la base des pénalités réalisées auprès des contribuables. Un pourcentage donné des pénalités perçues pourrait être affecté à un fonds spécial, qui serait ensuite partagé avec les fonctionnaires de la DTRD en fonction de leur niveau d'implication relative dans l'identification des contrevenants et la perception des pénalités.

En ce qui concerne les impôts directs et indirects, la politique d'exonération et les incitations doivent être revues. Un engagement politique en faveur des réformes est nécessaire et les contribuables qui sont politiquement liés aux couloirs du pouvoir, et donc influents, doivent être inclus dans le processus de collecte des impôts par la suppression de l'exonération fiscale. La structure des incitations fiscales doit également être revue en tenant compte du fait que l'impôt sur les sociétés n'a pas augmenté en réponse à l'élargissement de la base fiscale respective. Au Ghana, les incitations fiscales sont devenues omniprésentes, ce qui contribue largement à affaiblir l'effort fiscal.

En outre, le gouvernement ghanéen doit réduire sa dépendance aux subventions étrangères comme alternative à la mobilisation des recettes intérieures. Il faut saluer la volonté du gouvernement d'accroître le recouvrement des impôts pour permettre

le service d'une partie de sa dette, en plus de couvrir une partie de ses dépenses. De la même manière, les efforts du gouvernement pour réduire l'inflation et ainsi stabiliser les prix intérieurs améliorent les recettes fiscales du pays.

Les réformes politiques qui assurent une plus grande participation des citoyens à la gouvernance du pays et qui limitent les pouvoirs de l'exécutif se sont avérées efficaces pour réduire les inefficacités du système fiscal du pays. Lorsque les institutions politiques sont réformées dans le sens d'une plus grande démocratie, l'incidence de la corruption est réduite, ce qui réduit à son tour les inefficacités du système fiscal du pays. Plutôt que de réduire la croissance de la population des contribuables, le gouvernement peut envisager des mesures qui contribueraient à améliorer la capacité de l'administration fiscale du pays (notamment l'expansion de la logistique et la formation fréquente du personnel). Il est également nécessaire de revoir les dispositions de la constitution du pays relatives aux pouvoirs exécutifs du gouvernement afin d'imposer de plus grandes contraintes à l'exécutif et de contribuer à réduire la corruption émanant des activités des personnes politiquement influentes pour être exonérées du paiement des impôts.

L'étude montre également qu'il y a suffisamment d'espace fiscal à exploiter pour répondre aux besoins croissants du pays en matière de dépenses. Par conséquent, le gouvernement devrait faire tous les efforts concertés pour améliorer la mobilisation de ses recettes intérieures afin de répondre aux besoins de dépenses. Toutefois, améliorer la mobilisation des recettes fiscales n'implique pas de collecter toutes les recettes fiscales manquées pour répondre aux besoins de dépenses du pays. Les mesures visant à améliorer l'effort fiscal devraient être mises en œuvre en mettant davantage l'accent sur la couverture du secteur informel de l'économie et la collecte de recettes provenant de sources qui ne sont pas actuellement soumises à l'impôt.

## Références

- Abdalaziz, M. 2012. *Measuring Taxable Capacity in Libya*. PhD Thesis submitted to the University of Gloucestershire, July.
- Alfirman, L. 2003. "Estimating stochastic frontier tax potential: Can Indonesian local governments increase tax revenue under decentralization?" Working Paper No. 03-19. University of Colorado at Boulder, Department of Economics, Colorado, November.
- Amoah, R., S.Y. Asuamah and N. Amaning. 2014. "An investigation into tax evasion in Ghana". *International Journal of Empirical Finance*, 2(3): 115-22.
- Botlhole, T. 2010. "Tax effort and the determinants of tax ratio in sub-Saharan Africa". International Conference on Applied Economics – ICOAE 2010, Athens, Greece, 26-28 August.
- Brafu-Insaidoo, W.G. and C.K. Obeng. 2008. *Effect of Import Liberalization on Tariff Revenue in Ghana*. AERC Research Paper No. 180. African Economic Research Consortium, Nairobi.

- Castañeda, L.C. and J.E. Pardini. 2012. "Sub-national revenue mobilization in Mexico". Working Paper No. IDB-WP-354. Inter-American Development Bank (IDB), November.
- Davoodi, H.R. and D.A. Grigorian. 2007. "Tax potential vs. tax effort: A cross-country analysis of Armenia's stubbornly low tax collection". IMF Working Paper No. WP/07/106. International Monetary Fund, Washington, D.C., May.
- Fenochietto, R. and C. Pessino. 2013. "Understanding countries' tax effort". IMF Working Paper No. WP/13/244. International Monetary Fund, Washington, D.C., November.
- Gorodnichenko, Y., J. Martinez-Vazquez and K.S. Peter. 2009. "Myth and reality of flat tax reform: Micro estimates of tax evasion response and welfare effect in Russia". *Journal of Political Economy*, 117(3): 504–54.
- Jha, R., M.S. Mohanty, S. Chatterjee and P. Chitkara. 1999. "Tax efficiency in selected Indian states". *Empirical Economics*, 24: 641–54.
- Kusi, K.N. 1998. Tax Reform and Revenue Productivity in Ghana. AERC Research Paper No. 74. *African Economic Research Consortium*, Nairobi.
- Minh Le, T., B. Morenno-Dodson and N. Bayraktar. 2012. "Tax capacity and tax effort: Extended cross-country analysis from 1994 to 2009". World Bank Policy Research Working Paper No. WPS 6252. World Bank, Washington, D.C., October.
- Ministry of Finance and Economic Planning. 2011 to 2014. *Government of Ghana Annual Budget Statements*. Accra, Ghana: Ministry of Finance, Republic of Ghana.
- Ministry of Finance and Economics Planning. 2006 and 2007. *Government of Ghana's Annual Budget Statements*. Accra, Ghana: Ministry of Finance, Republic of Ghana.
- Ndiaye, M.B.O. and R.D. Korsu. 2011. "Tax effort in ECOWAS countries". Mimeo. West African Monetary Agency (WAMA), Freetown, Sierra Leone.
- Rakner, L. 2011. "The politics of revenue mobilisation: Explaining continuity in Namibian tax policies". *Forum for Development Studies*, 28(1): 125–45.
- Steenekamp, T. J. 2007. "Tax performance in South Africa: A comparative study". *Southern African Business Review*, 11(3): 1–16.
- Stotsky, J.G. and A. WoldeMariam. 1997. "Tax effort in sub-Saharan Africa". IMF Working Paper No. 97/107. International Monetary Fund. Washington, D.C., September.
- Twerefou, D.F., A. Fumey, E. Osei-Assibey and E.E. Asmah. 2010. "Buoyancy and elasticity of tax: Evidence from Ghana". *Journal of Monetary and Economic Integration*, 10(2): 36–70.
- United Nations. 2002. "Financing for development". *Monterrey Consensus*. Mexico: The United Nations.
- World Bank. 2005. *Global Monitoring Report 2005 – Millennium Development Goals: From Consensus to Momentum*. The World Bank, Washington, D.C.
- World Bank. 1997. *World Development Report 1997 – The State in a Changing World*. The World Bank, Washington, D.C.
- Zake, J. 2011. "Customs administration reform and modernization in Anglophone Africa: Early 1990s to mid-2010". IMF Working Paper No. WP/11/184. International Monetary Fund, Washington, D.C., August.



## Mission

Renforcer les capacités des chercheurs locaux pour qu'ils soient en mesure de mener des recherches indépendantes et rigoureuses sur les problèmes auxquels est confrontée la gestion des économies d'Afrique subsaharienne. Cette mission repose sur deux prémisses fondamentales.

Le développement est plus susceptible de se produire quand il y a une gestion saine et soutenue de l'économie.

Une telle gestion est plus susceptible de se réaliser lorsqu'il existe une équipe active d'économistes experts basés sur place pour mener des recherches pertinentes pour les politiques.

[www.aercafrica.org/fr](http://www.aercafrica.org/fr)

### Pour en savoir plus :



[www.facebook.com/aercafrica](https://www.facebook.com/aercafrica)



[www.instagram.com/aercafrica\\_official/](https://www.instagram.com/aercafrica_official/)



[twitter.com/aercafrica](https://twitter.com/aercafrica)



[www.linkedin.com/school/aercafrica/](https://www.linkedin.com/school/aercafrica/)

Contactez-nous :

Consortium pour la Recherche Économique en Afrique  
African Economic Research Consortium  
Consortium pour la Recherche Économique en Afrique  
Middle East Bank Towers,  
3rd Floor, Jakaya Kikwete Road  
Nairobi 00200, Kenya  
Tel: +254 (0) 20 273 4150  
[communications@ercafrica.org](mailto:communications@ercafrica.org)